Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 29 septembre 2024

ASSOCIATION YVeT - Yvette Vallée en Transition *et*
le verger des habitantes et des habitants

Présents : 27 (voir liste en annexe)
Absents excusés ou représentés : 6 (voir liste en annexe)
Il s'agit de la 5ème AG depuis la création de l'association le 03 juillet 2019, qui fait le bilan des activités de l'association depuis 1 an.
Président de séance : Jean-Pierre Romeuf, élu à l'unanimité. Secrétaire de séance : Odile Le Mogne, élue à l'unanimité.

REMERCIEMENTS

Les membres du collège solidaire vous remercient pour votre intérêt, votre investissement personnel et le partage de vos compétences pour réaliser les projets engagés au verger. Ils remercient également le conseil municipal de Saint-Rémy-lèsChevreuse pour son soutien financier et moral, et pour les améliorations en cours prévues, notamment le projet de restauration du mur du verger palissé.

RAPPORT MORAL

UNE BELLE COMMUNAUTÉ, de longs moments d'échanges et de rencontres apaisées, de rigolades aussi, après nos activités, autour de notre mare en observant la vie qui s'y développe, en écoutant les grenouilles, et en admirant les fleurs de nénuphars et les larves de tritons… Le verger est ouvert à tous, tous les **mercredi après-midi à partir de 14h30** et les **dimanche matin à partir de 10h toute l'année**

Nombre d'adhésions année 2023/2024 : 97 Moyenne de présence :

- Le mercredi entre 5 et 10 personnes
- Le dimanche entre 5 et 15

Activités au verger des habitants :
Le cœur de l'activité de l'association est le partage de compétences et l'entretien partagé du verger pédagogique des habitants de la vallée, ainsi que la préservation de variétés de fruits oubliés, sur l'ancien verger historique du Château de Vaugien qui appartient aujourd'hui à la commune. Cette année, nous avons poursuivi nos différentes activités liées au verger des habitants, merci à tous les contributeurs (Marie-Pierre, Marie-Claire, Hervé L, Hervé M., Etienne, Philippe, Claire, Loïs, Isabelle, Théophane, Marc, Véronique, Jean-Pierre, Alain, Michel pour leur investissement à l'embellissement du verger ainsi que Sylvain, Eric, Odile et Marc pour la gestion des abeilles du verger) :

- 2 nouvelles campagnes de greffe sur les porte-greffes des habitants (printemps et été), qui peuvent les planter sur place durant maximum 2 ans, et sur ceux d'YVeT
- Taille d'hiver et Taille en vert
- Maintien de l'espace dédié aux herbes sauvages et identification de la plupart sur ardoise
- Poursuite de la réfection du mur en pierres meulières du fond du verger forêt
- L'accueil de broyât de bois de récupération continue régulièrement
- Cette année la récolte de pommes est exceptionnelle. Une dégustation de nos diverses variétés de pommes et de pêches a lieu 1 à 2 fois par semaine depuis fin août.
- Gestion de l'achat de portes greffes pour les adhérents et pour YVeT réalisée directement par Hervé M., notre conseiller technique.
- Ce printemps expérimentation de l'ensachage d'une partie des fruits (pommes, poires, raisin et pêches) dans le verger des 1000 et 4000. Entre 400 et 500 fruits protégés. Le bilan est positif avec une forte diminution des pertes dues aux insectes et oiseaux.
- Étiquetage de tous les arbres fruitiers du verger des 1000 et des 4000 (hormis les pépinières)
- Visite du parrain du verger François Moulin pour une séance d'éclaircissage, de pincements et prématurément de taille en vert, le 21 mai 2024
- Organisation d'un pique-nique en l'honneur de notre ami Jacques, le 21 mai 2024 (Merci Hervé L et Eric, pour avoir permis à Jacques d'être parmi nous)
- Taille des branches mortes des grands arbres du verger par l'équipe de Loïs avec production de broyat mis à disposition sur une parcelle dédiée du verger (avril 2024)
- Organisation au printemps d'un achat groupé de petits outils pour les adhérents effectué par Claire
- Poursuite de l'entretien et de l'achat des outils de l'association par Michel (rappel : après utilisation des outils du verger, il est demandé aux adhérents de les nettoyer) ; affûtage des faux et sécateurs réalisé régulièrement par Théophane.
- Défrichage du mur ouest pour futures plantations et installation en cours d'une arrivée d'eau.

- Défrichage de deux espaces de part et d'autre du portail intermédiaire, préparation de la terre et plantation de 3 pommiers
- Lancement du chantier de nettoyage du muret sud dans le terrain des 4000 (à poursuivre pour la prochaine année).
- Mise en place d'une caméra piège :
- Première session l'automne dernier le long des poiriers plein vent dans le nord du terrain des 4000, ayant permis de visualiser certains animaux qui fréquentent le verger quand les humains ne sont pas là
- Deuxième session en hiver, au niveau de la mare, seuls des oiseaux se sont manifestés
- Troisième session en juin, entre 2 rangs palissés faisant suite à une détérioration étrange de fruits ensachés
- La pluie bénéfique pour l'explosion de la nature et la fructification a permis de ne pas avoir de sessions d'arrosage cet été. A contrario, il a été nécessaire de tondre plus souvent. Manque de volontaires pour l'activité tonte et entretien.
- L'association régie par la loi 1901, se basant sur du bénévolat/participation, encourage vivement les adhérents à participer plus régulièrement aux activités d'entretien du verger (tonte, débroussaillage, désherbages, réparation)
- Signature de la nouvelle convention PNR, Mairie et Association

Visites organisées et animations spéciales

- Samedi 1er juin 2024 journée des jardin privées organisée par l'office du patrimoine, à cette occasion le verger a été ouvert de 14h à 16h et a permis d'accueillir 7 visiteurs malgré une météo très pluvieuse.
- 2 classes de CP de Jean Jaurès en octobre 2023 et 3 classes de CM1/CM2 des écoles primaires Jean Jaurès et Jacques Liauzun en mai 2024.

Activités et interventions extérieures

- Le dimanche 4 février journée de taille au château de la Celle les Bordes. Ce rendez-vous a rassemblé de nombreux adhérents.
- Intervention chez les adhérents pour effectuer une taille d'hiver : Marie-Paule et Claire

Activités Ruches

- Sur les 3 ruches présentes sur le site, 1 ruche *a* été perdue cet hiver
- Récupération d'un essaim au printemps
- Installation d'une nouvelle reine marquée en août
- 2 récoltes début juillet (50 pots de 250g) et début septembre (25 pots)
- Expérimentation de tentes anti-frelons ; structure à améliorer. Difficile à savoir si c'était efficace ou non car peu de frelons vus sur le site cette année. - Fabrication de sirop l'hiver dernier et nourrissage

Communication

- Participation au Forum des associations de St Rémy le 8 septembre 2024Des volontaires se sont relayés pour installer, accueillir les visiteurs et gérer les inscriptions ou renouvellement d'adhésion. L'association a séduit 12 nouveaux adhérents ce jour-là.
- Trois groupes WhatsApp existent :
- "Les amis des vergers" qui réunit les personnes qui s'intéressent aux vergers en général, sans être nécessairement adhérents à YVeT (administré par Hervé Mauclère)
- "Le nouveau collège" qui réunit les membres du collège solidaitre de l'association YVeT (administré par Isabelle Roy)
- "Abeilles du verger" qui réunit les personnes prenant soin des abeilles dans l'association YVeT (administré par Sylvain Gallot)

- Une nouvelle adresse mail générique a été créée : college@yvette-transition.fr. C'est à partir de cette adresse que le Collège informe les adhérents des décisions, projets débattus lors des réunions.

- L'adresse de l'association est maintenant celle de la Mairie où nous avons une boite aux lettres : **YVeT – 2 rue Victor Hugo – BP 38 – 78470 St Rémy lès Chevreuse**

Activités en collaboration de la mairie de St Rémy-lès-Chevreuse Coulée fruitière

- Octobre 2023, présentation du projet « Coulée fruitière » à la Préfecture de Versailles lors de la commission des sites
- Mi-décembre 2023, signature pour accord du ministère de l'Environnement et de l'Agriculture
- Début janvier 2024, révision du devis avec Allavoine
- Démarrage fin mars 2024 de la coulée fruitière avec les premières plantations de 18 arbres fruitiers 8 bosquets de fruits rouges et 1 cordeau de vigne provenant d'un pépiniériste. Plantation trop tardive pour nos arbres en racines nues.
- Le projet de la coulée fruitière et sa réalisation ont fait l'objet de deux publications dans la revue municipale (décembre 2022 et juin 2024)
- Prévision de plantation d'arbres fruitiers provenant du verger des habitants une fois que le chantier d'assainissement effectué par le SIAHVY sera terminé
- Demi-journées pédagogiques avec les écoles
- Depuis plusieurs années YVeT propose que des classes des écoles primaires de St Rémy viennent en visites pédagogiques sur le verger. C'est ce qui s'est fait avec 4 classes à différentes périodes de l'année. Les enfants ont pu suivant les saisons identifier les différents végétaux, planter un arbre fruitier, découvrir le fonctionnement d'une ruche, déguster des fruits ou du miel, etc.

- Dans le cadre des plantations de la deuxième phase de la coulée fruitière, les écoles seront impliquées pour la plantation de certains arbres.

VOTE :
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Perspectives pour la prochaine année (de septembre 2024 à aout 2025)

Deux chantiers principaux vont solliciter YVeT cette saison :

- Le chantier d'achèvement de la coulée fruitière
- Il nous faudra sortir de nos pépinières les 44 arbres destinés à être plantés sur la coulée fruitière cet hiver.
- Le chantier de plantation des arbres qui devront sortir de nos pépinières car situés à proximité immédiate de ceux qui sortiront pour la coulée fruitière
- On peut estimer cela à une cinquantaine d'arbres
- Il nous faudra préalablement les identifier (étiqueter) et décider de leurs destinés (implantation sur le verger ou hors verger)
- Il nous faudra préparer les trous de plantation

- Activités diverses envisagées :
- Proposition d'organisation d'ateliers pour apprendre l'affûtage des outils coupants par Théophane
- Fermeture des brèches du mur côté étang et refaire les têtes de mur pour mettre en place la clôture
- Extension cabane et pose d'étagères
- Amélioration des tentes anti-frelons
- Refaire les supports des ruches
- Plantation dans le terrain des 2000
- Plantation de part et d'autre du mur Est si celui-ci est achevé à temps
- Révision des palissages dans le terrain des 1000
- Achat de gilets fluos avec logo du verger pour les adhérents qui interviennent sur la coulée fruitière
- Achat ou location d'une débroussailleuse à fléaux

Rapport de gestion :

Il est rappelé que le verger est géré par une convention avec le PNR, la ville de St Rémy et YVeT. Cette convention qui vient d'être signée pour une durée d'un an est reconductible deux fois. Elle intègre pour la première fois la parcelle d'entrée (les 2000m²) et prévoit le versement annuel d'une subvention de 1100€ à YVeT.

Les obligations principales sont rappelées dans le règlement intérieur d'YVeT à savoir :

Pas de produits chimiques
Pas de feu
Pas de piège
Pas d'accès en voiture (sauf pour livraison)
Toute introduction de végétaux est soumise à accord préalable du PNR

A noter que la ville a lancé une procédure de déclassement de la parcelle sur laquelle se trouve le verger. La parcelle est actuellement classée en réserve naturelle ce qui ne correspond pas à un verger.

Par ailleurs le projet de coulée fruitière est géré par une autre convention d'une durée de trois ans. Cette convention prévoir qu'YVeT est en charge de l'entretien des arbres de la coulée fruitière et prévoit le versement d'une subvention annuelle de 700€.

RAPPORT FINANCIER BILAN & PRÉVISIONS d'octobre 2023 à septembre 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2023 2024 (1er sept 23 à 31 août 24)

	RECETTES	DEPENSES	
subvention annuelle mairie	1100	300	Rénovation mur et clôture de la parcelle d'entrée
		300	Rénovation mur est (du fond)
		200	Rénovation cabane
		100	Achèvement treille
		200	achat végétaux
	1100	1100	total
Subvention annuelle coulée fruitière (avril 2024)	700	250	corne broyée, attaches, tuteurs
		150	porte greffe
		200	achat végétaux
		100	petit équipement, étiquettes etc.
	700	700	total
Adhésions et dons	800		
Interventions externes	800	300	Porte greffe, mastic, liens
		220	Activité abeille
		300	Piquets, tuteurs, attaches
		200	Entretien du matériel
		100	carburant
		490	Petit matériel et outillage, protection
		220	Assurance
		70	Banque
	1600	1600	total
total général	**3400**	**3400**	

BILAN au 18 07 2024

	RECETTES	TOTAL DEPENSES		détail dépenses	Remarques
subvention annuelle mairie versé en avril 2024	1100	570	Elagage	Elagage de la parcelle d'entrée	Les nombreux arbres avaient des branches mortes qui risquaient de tomber sur les visiteurs
		229	Rénovation mur est (du fond)		
		0	Rénovation cabane		
		187	achats tuteurs		
		0	achat végétaux		
	1100	986	total		
Subvention annuelle coulée fruitière (avril 2024)	700	0			plantations fin mars de la seule partie fournie par pépiniériste
		0			Les arbres venant du verger ne seront sortie qu'en décembre 2024
		0			décalage d'un an
		0			
	700	0	total		
Adhésions	950	107	véhicule pour Jacques		96 adhérents dont un mineur (gratuit)
dons	255		Porte greffe, mastic, liens		
Interventions externes	800	231	Activité abeille	Achat tentes, pots, etc	intervention journée au château des Bordes
		871	achat outils		
		71	achat caméra de surveillance		
			Entretien du matériel		
		37	carburant		
		486	Petit matériel et outillage, protection		
		213	Assurance		
		62	Banque		
	2005	2078	total		
total général	**3805**	**3064**			

Etat des finances de l'association

YVeT

27-sept-24

Compte courant	au 31 aout 2023	au 2 septembre 2024	écart	au 27 septembre 2024
au C Mutuel	377,11 €	1 215,95 €	838,84 €	1 575,95 €

Compte d'épargne (livret bleu à 3%)	au 31 décembre 2022	au 31 juillet 2024	écart	au 27 septembre 2024
au C Mutuel	7 087,37 €	6 993,96 €	-93,41 €	6 993,96 €

VOTE

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Budget prévisionnel Sep 2024 à août 2025

	RECETTES	DEPENSES		
subvention annuelle mairie	1100	400	Rénovation des têtes des murs de la parcelle d'entrée	1100€ attribués tous les ans
		300	Achèvement mur est (du fond)	
		200	Extension cabane à outils	
		200	Achèvement treille	
	1100	**1100**	**total**	
Subvention annuelle coulée fruitière (avril 2025)	700	250	corne broyée, attaches, tuteurs	les 700€ seront attribués sur 3 ans (2024, 2025 et 2026)
		150	porte greffe	A noter 0€ dépensé la première année
		200	achat végétaux	
		100	petit équipement, étiquettes etc.	
	700	**700**	**total**	
Adhésions et dons	1050		base 90 adhérents	
Interventions externes	800	100	Porte greffe, mastic, liens	
interêts	150	200	Activité abeille	
		400	Piquets, baguettes, tuteurs, attaches	
		100	achat végétaux	
		100	Entretien du matériel	
		100	carburant	
		300	Petit matériel et outillage, protection	
		350	Révision remise en état des palissages des 1000	
		280	Assurance	pour 100 adhérents
		70	Banque	
	2000	**2000**	**total**	
total général	**3800**	**3800**		

RENOUVELLEMENT DU COLLEGE SOLIDAIRE

En 2023-2024 l'association a été gérée par un collège solidaire composée de 14 membres. (Notre statut précise un nombre de membre minimum de 5 personnes)

Le collège s'est réuni à plusieurs reprises au cours du dernier exercice (en janvier, avril, mai, juillet et septembre).

Liste des membres du collège de septembre 2023 au 29/09/2024 :

Isabelle Roy	Alain Baudel	Daniel Briançon	Sylvain Gallot
Odile Le Mogne	Hervé Lebled	Véronique Leroy	Marie-Pierre MartinDupray
Théophane Martin	Etienne Politis	Simon Rax	Jean-Pierre Romeuf
Eric Slort	Jacques Blondel		

Les membres suivants ont exprimé leur souhait de quitter le collège :
Marie-Pierre Martin-Dupray et Daniel Briançon.
Jacques Blondel ne peut plus faire partie du collège et en sort cette année.

Aucun adhérent supplémentaire ne souhaite rejoindre le collège.

Proposition à l'assemblée générale du NOUVEAU Collège Solidaire 20024 - 2025

Isabelle Roy	Alain Baudel		Sylvain Gallot
Odile Le Mogne	Hervé Lebled	Véronique Leroy	Eric Slort
Théophane Martin	Etienne Politis	Simon Rax	Jean-Pierre Romeuf

Le collège solidaire passera donc de 14 à 11 membres.

Membres d'honneurs : Albert Dei Tos, Daniel Briançon, Jacques Blondel et Hervé Mauclère notre conseiller technique.

ADHESION
L'adhésion est maintenue à 10 € et gratuité pour les moins de 18 ans

VOTE :
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

A St Rémy lès Chevreuse le 29 septembre 2024

Le secrétaire de séance
membre du collège solidaire
Odile Le Mogne

Le président de Séance
membre du collège solidaire
Jean-Pierre Romeuf